

Samedi 11 juin 2022 au dimanche 12 juin 2022 TRANSHUMANCES EN HAUT-SALAT (09)

L'Asma 82 avec la collaboration de l'ASCET82 et du CLAS de la DDT82 organisent un week-end à destination des petits et des grands pour découvrir la transhumance en Ariège. Cette manifestation se tiendra sous réserve de crise sanitaire les 11 et 12 juin.



Programme :

✚ Samedi 11 juin 2022 :

- 07 h 00 : départ de MONTAUBAN (parking d'Eurythmie)
- 08 h 30 : pause petit-déjeuner à l'aire d'autoroute CAPENS VOLVESTRE
- 10 h 00 : arrivée à SEIX(09) et accès au marché artisanal et vide-grenier
- 11 h 00 : grand défilé des troupeaux
- 12 h 30 : déjeuner à l'hôtel « Les Rives du SALAT »
- 13 h 30 : spectacle, démonstration de tonte des moutons
- 17 h 00 : installation à l'hôtel « Les Rives du SALAT »
- 19 h 00 : récompense et repas animé avec les bergers sous chapiteau

✚ Dimanche 12 juin 2022 :

- 07 h 30 : petit déjeuner à l'hôtel
- 08 h 30 : chargement des affaires dans le bus pour libérer l'hôtel
- 09 h 00 : marche avec les bergers et troupeaux jusqu'à COUFLENS SALAU (environ 15 kilomètres – 03 h 30 à pied), accessible en bus ou en calèche pour les personnes ne souhaitant pas marcher.
- 12 h 30 : panier pique-nique fourni par l'hôtel que nous dégusterons sur place
- 14 h 30 : départ pour MONTAUBAN (parking d'Eurythmie)

Week-end transhumances du samedi 11 juin 2022 au dimanche 12 juin 2022

Inscription acceptée jusqu'au **vendredi 13 mai à midi** dans la limite des places disponibles

Nom : _____ Site (à préciser en entourant) : DDT – DDETSPP – EPLEFPA – Retraités

Prénom : _____ Adresse mail : _____ Tel : _____

		Nom – Prénom	Tarif unitaire	Nombre	Total
ASMA	Adulte (à partir de 11 ans)		50,00 €		€
ASMA	Enfant (3 à 10 ans révolu)		15,00 €		€
ASCET	Adulte (à partir de 11 ans)		50,00 €		€
ASCET	Enfant (3 à 10 ans révolu)		15,00 €		€
				Total	€
ASCET	Adhésion occasionnelle individuelle 2 jours (2 x 5 €)-bulletin à compléter		10,00 €		€
ASCET	Adhésion annuelle individuelle -bulletin adhésion à compléter		16,00 €		€

NB : les adhésions doivent faire l'objet de chèques séparés de l'inscription

Montant à régler par chèque au moment de l'inscription à l'ordre de l'ASMA 82 ou de l'ASCET 82 suivant adhésion
Contacts : ASMA 82 : Lionel BLAMPAIN – EPLEFPA : Sylvie COSTAMAGNA – ASCET : Ghénima HADJAM (tél : 0563222432)